

# Yamcheltorah



Pour la Réfoua Chéléma de David ben Messaouda, Hanna Roza bat Etsher et Naomie Ra'hel bat Sim'ha



Pour l'élévation de l'âme de Yitshak Ben Chímone, Yéhouda Ben David, Chímone Ben Yitshak, David ben Messaouda, Messaouda bat Guemra, et Hanna Bath Esther



Pour le zivoug de, Jenny Bat Étoile



## Résumé de la Paracha

La Parachat de Ki Tissa débute par un appel au mahatsit hachékel (un demi chékel) que chacun des hommes âgés de vingt ans et plus devait donner afin de permettre un recensement du peuple d'Israël. L'argent ainsi récolté servait également pour l'achat des offrandes quotidiennes du michkan. Hachem ordonne ensuite à Moshé de confectionner l'huile d'onction ainsi que l'encens, en lui détaillant les différents composants de ces derniers. Ayant terminé d'énumérer la liste de tous les ustensiles qui devaient servir dans le michkan, Hakadoch Baroukh Hou désigne Betsalel, fils de Ouri, accompagné d'Aholiab, fils d'A'hisamakh, pour la conception de tous ces ustensiles. Du fait que toutes ces lois en dépendent, immédiatement après les règles de fabrication du michkan se trouvent l'injonction du chabbat et ses lois. C'est au terme de l'énumération de toutes les lois de la Torah que Hachem remet à Moshé les

Dans le chapitre 34 de Chémot, la Torah dit :

לג/ ויכל משה, מדבר אִתָּם; ויִתֵּן עַל-פָּנָיו, מִסָּוָה.  
33/ Moshé, ayant achevé de parler, couvrit son visage d'un voile.

לד/ ויבא משה לפני יהוה, לדבר אִתּוֹ, יְסִיר אֶת-הַמָּסָוָה, עַד-צֵאתוֹ; וַיֵּצֵא, וַדַּבֵּר אֶל-בְּנֵי יִשְׂרָאֵל, אֵת, אֲשֶׁר יִצְוֶה.  
34/ Or, quand Moshé se présentait devant Hachem pour communiquer avec lui, il ôtait ce voile jusqu'à son départ; sorti de ce lieu, il répétait aux Israélites ce qui lui avait été prescrit.

לה/ וראו בני-ישראל, אֶת-פָּנָיו מְשֻׁה, כִּי קָרַן, עוֹר פָּנָיו מְשֻׁה; וַהֲשִׁיב מֹשֶׁה אֶת-הַמָּסָוָה עַל-פָּנָיו, עַד-בֹּאוֹ לְדַבֵּר אִתּוֹ.

35/ et les Israélites remarquaient le visage de Moshé, dont la peau était rayonnante; puis Moshé remettait le voile sur son visage, jusqu'à ce qu'il rentrât pour communiquer avec Lui.

deux tables de la loi et le quitte de façon tragique, car malheureusement, le peuple, durant l'absence de Moshé, commit une des fautes les plus marquantes de son histoire, le veau d'or, qui causa la destruction des tables de la loi par Moshé lui-même, horrifié de voir un tel spectacle. Cette grave faute rendit le peuple coupable de la peine capitale. Baroukh Hachem, par ses téfilot, Moshé Rabbénou parvint à nous sauver en intervenant par deux reprises auprès de Hachem et réussit à obtenir un pardon total, allant même jusqu'à convaincre Hachem de résider parmi le peuple et lui confier de nouveau les tables de la loi.

Suite à l'expérience du don de la Torah, le visage de Moshé rayonne d'une lumière éblouissante. L'intensité de cet éclat est telle qu'il le couvre d'un voile afin d'en protéger les Bné-Israël. Ce n'est que lorsqu'il leur transmet la parole divine qu'il retire le voile et laisse jaillir la splendeur céleste qui l'éclaire.

Cette lumière est, semble-t-il, inquiétante au vu du texte, tant les Hébreux craignent de s'approcher de Moshé. C'est d'ailleurs ce qui va le conduire à couvrir son visage. Pourquoi ce rayonnement est-il si terrifiant ? Certes, nous pouvons deviner qu'il s'agit d'une source divine, cependant nous parlons d'un peuple qui a connu le don de la Torah. Même si la faute les a tristement affaiblis, pourquoi craindre une source céleste ? Pourquoi, au contraire, ne pas chercher à s'en approcher davantage ?

Un autre détail attire notre attention : il s'agit de ce tissu que Moshé place sur son visage. Nous savons que pour contenir la sainteté du Michkan, de nombreuses couches sont de mise, chacune contenant des secrets extraordinaires justifiant leur capacité à limiter la diffusion de la lumière à l'extérieur. Pourquoi un simple voile suffit-il pour contenir les émanations célestes issues du visage de Moshé ?

Pour appréhender ce sujet, penchons-nous sur un échange entre Hachem et Moshé dont nous ne connaissons généralement qu'une partie de l'explication. Notre paracha rapporte la requête que Moshé formule au Maître du monde<sup>1</sup> :

יח/ ויאמר: הֲרֵאֵנִי נָא, אֶת-כְּבוֹדְךָ

18/ Moshé reprit: "Découvre-moi donc ta Gloire."

יט/ ויאמר, אֲנִי אֶעֱבִיר כָּל-טוֹבֵי עַל-פְּנֵיךָ, וְקִרְאתִי בְשֵׁם יְהוָה,

לְפָנֶיךָ; וְחַנְתִּי אֶת-אֲשֶׁר אָחֹן, וְרַחַמְתִּי אֶת-אֲשֶׁר אֲרַחֵם

19/ Il répondit: "C'est ma bonté tout entière que je veux dérouler à ta vue, et, toi présent, je nommerai de son vrai nom Hachem; alors je ferai grâce à qui je devrai faire grâce et je serai miséricordieux pour qui je devrai l'être."

כ/ ויאמר, לֹא תוּכַל לְרֹאֵת אֶת-פְּנֵי: כִּי לֹא-יִרְאֵנִי הָאָדָם, וְהָיָה

20/ Il ajouta: "Tu ne saurais voir ma face; car nul

homme ne peut me voir et vivre."

L'attitude d'Hachem et de Moshé est surprenante, car elle se situe aux antipodes de leur démarche d'origine, lors de leur premier échange sur le buisson, où précisément le texte souligne<sup>2</sup> :

וַיֹּאמֶר, אֲנֹכִי אֱלֹהֵי אַבְרָהָם, אֱלֹהֵי יִצְחָק, וְאֱלֹהֵי יַעֲקֹב; וַיִּסְתֵּר מִלְּפָנָיו, כִּי יָרָא, מִהֵבִיט אֶל-הָאֱלֹהִים

Il ajouta: "Je suis la Divinité de ton père, le Dieu d'Avraham, d'Yitshak et de Yaakov..." Moshé se couvrit le visage, craignant de regarder Dieu.

À ce moment, le Créateur semble enclin à se dévoiler et Moshé, au contraire, craint la situation. De façon générale, nous expliquons qu'il s'agit du respect révérenciel incombant au Divin. Comment l'homme pourrait-il porter son regard sur la source céleste ? Toutefois, il ne s'agit là que d'une perspective limitée, tant le problème est complexe. Le Talmud<sup>3</sup> apporte justement une opinion totalement opposée à cette idée : « Il a été enseigné au nom de Rabbi Yéhochou'a ben Kor'hah : Ainsi a dit le Saint, béni soit-Il, à Moshé : "Quand Moi, Je voulais, toi, tu ne voulais pas ; maintenant que toi, tu veux, Moi, Je ne veux pas." » En d'autres termes, Dieu voulait se dévoiler à Moshé, mais le prophète a eu peur. La situation s'inverse après la faute du Veau d'Or, où Moshé est celui qui réclame cette vision et se la voit refuser.

Le Midrach<sup>4</sup> donne plus de détails à ce sujet : « ' Et Moshé cacha son visage '. Il se dit : ' Le Dieu de mon père se tient ici, et je ne cacherais pas mon visage ? ' Rabbi Yéhochou'a ben Kor'hah et Rabbi Hochaya ont donné deux interprétations. L'un d'eux dit : Moshé n'a pas bien agi en cachant son visage, car s'il ne l'avait pas fait, le Saint, béni soit-Il, lui aurait révélé ce qui est en haut et en bas, ce qui était et ce qui sera. Or, à la fin, il a demandé à voir, comme il est dit : ' Fais-moi voir Ta gloire. ' Le Saint, béni soit-Il, lui répondit : ' Je suis venu te montrer, et tu as caché ton visage. Maintenant, Je te dis : "Car l'homme ne peut Me voir et vivre." Quand Je voulais, tu ne voulais pas ; maintenant que tu veux, Je

2 Chémot, chapitre 3, verset 6.

3 Traité Brakhot, page 7a.

4 Chémot Rabba, chapitre 3, paragraphe 1.

1 Chémot, chapitre 33.

ne veux pas. ”

Rabbi Yéhochou'a Diskhnin, au nom de Rabbi Lévi, dit néanmoins que Moshé a mérité une vision divine en récompense de son geste, comme il est écrit<sup>5</sup> : “ Et Hachem parlait avec Moshé face à face. ” De même, en récompense de “ car il craignait ”, il est écrit : “ Ils eurent peur de s'approcher de lui. ” Et en récompense de “ sans regarder ”, il est écrit<sup>6</sup> : “ Il contemple l'image de Hachem. ”

Rabbi Hochaya Rabba, lui, dit que Moshé a bien agi en cachant son visage. Le Saint, béni soit-Il, lui dit : “ Je suis venu te montrer Ma face, et tu M'as rendu honneur en cachant ton visage. Par ta vie, tu seras auprès de Moi sur la montagne quarante jours et quarante nuits, sans manger ni boire, et tu jouiras du rayonnement de la Présence divine ”, comme il est écrit<sup>7</sup> : “ Moshé ne savait pas que la peau de son visage rayonnait. ” »

Il existe donc deux approches à ce sujet.

Penchons-nous sur la deuxième. Si, en effet, il est bon de ne pas contempler le Divin et que Moshé a donc bien agi la première fois, pourquoi change-t-il d'avis après le Veau d'Or ?

Un détail est plus frappant encore : celui de la crainte initialement ressentie par Moshé devant le buisson. De façon générale, tout acte interdit est nourri d'une envie de transgression initiée par le mauvais penchant. En d'autres termes, Moshé ne devrait pas craindre d'observer la vision divine, mais devrait le désirer. Qu'est-ce qui le terrifie autant ? Cette même crainte sera ensuite transmise aux Hébreux vis-à-vis de la lumière du visage de Moshé. Pourquoi cette peur ? Est-ce simplement le désir de ne pas contredire le Maître du monde qui les anime ? Si tel est le cas, le mot « crainte » n'est pas de mise, tant la dévotion devrait être le critère évoqué.

Allons plus loin. Si regarder la Présence divine est une mauvaise chose, pourquoi Moshé s'en trouve-t-il finalement récompensé ? Rabbi Hochaya lui-même évoque le fait que Moshé ait joui de l'éclat divin sur le mont Sinaï. Comment comprendre que

5 Chémot, chapitre 33, verset 11.

6 Bamidbar, chapitre 12, verset 8.

7 Chémot, chapitre 34, verset 29.

la récompense soit justement ce qui est initialement critiqué ?

Comme nous le rappelons souvent, le principe régissant les discussions entre nos sages est : « Toutes sont les paroles du Dieu vivant. » Les deux avis représentent la vérité, seule l'approche diffère et semble opposer les opinions. Tentons alors de réconcilier les deux points de vue.

Le **Yisma'h Moshé**<sup>8</sup> révèle qu'il existe deux manières d'appréhender le verset dans lequel Hachem dit : « un homme ne peut Me voir et vivre ». La première consiste à comprendre que la vision divine est si grande qu'il est impossible de la soutenir et que le faire signifie mourir. Un autre avis est celui évoqué par le **Tikouné HaZohar**<sup>9</sup>. En analysant les mots du verset, nous nous rendons compte que la notion de mort n'est pas évoquée, il n'est pas écrit que celui observant le Divin mourra. Il est simplement souligné qu'il ne vivra pas. Rabbi Chimone Bar Yo'haï explique alors que tout dépend de la capacité de l'individu. S'il n'est pas en mesure de supporter le dévoilement en question, alors « il ne peut vivre », car cette lumière est la véritable source de vie et lui n'y a pas accès. Par contre, s'il y parvient, alors il vivra éternellement.

Les deux opinions ne sont peut-être pas contradictoires. Le **Tikouné HaZohar**<sup>10</sup> analyse un passage de la Torah qui nous permet d'envisager un moyen de comprendre les choses plus en avant. Il s'agit du moment où le roi Avimélekh, après avoir essayé de s'unir avec Sarah, comprend son erreur et tente d'apaiser Avraham et son épouse en leur offrant des cadeaux. La Torah souligne alors<sup>11</sup> :

וּלְשָׂרָה אָמַר, הִנֵּה נָתַתִּי אֵלָיךָ כֶּסֶף לְאַחֶיךָ--הִנֵּה הוּא-לְךָ  
כְּסוּת עֵינַיִם, לְכַל אֲשֶׁר אֶתָּה; וְיָאת כָּל, וְנִבְחַחַת  
Et à Sarah il dit: "Voici, j'ai donné mille  
pièces d'argent à ton parent: certes! il est  
pour toi comme un voile contre quiconque  
t'approcherait; tous, tu peux les regarder en  
face."

8 Chémot, chapitre 16, verset 2.

9 Tikoun, 69, page 115a, aux mots “Amar Rabbi Chimone, Béri...”

10 Tikoun 69, page 100b, aux mots “Késsouta Missitra dismola”.

11 Béréchit, chapitre 20, verset 16.

Le **Tikouné HaZohar** explique ici une notion passionnante. Nos sages soulignent que les forces du mal se positionnent toujours en marge des forces de la rigueur. La rigueur n'est pas une notion négative, bien au contraire, comme en témoignent plusieurs noms divins afférents à cette réalité, comme par exemple le nom « אלהים - Dieu ». Dire que la rigueur est mauvaise n'a donc pas de sens. Cependant, de par la difficulté à la supporter, elle peut s'avérer source d'accusation et c'est précisément le lieu où les forces négatives attendent notre chute. En présence d'une manifestation liée au nom « אלהים - Dieu », les Klipot se renforcent pour tenter d'obtenir les étincelles de notre échec, 'has véchalom. C'est pourquoi, lors d'un dévoilement de la sorte, il y a nécessité de placer un voile, un écran séparant les sources divines de l'accès des forces du mal. Ces sources sont la cause des craintes de Moshé au moment où Hachem se révèle sur le buisson. Le texte précise bien la nature de cette manifestation dont Moshé a si peur : « *craignant de regarder Dieu* » - *אֵל-הָאֱלֹהִים*. Le nom divin ici exprimé est bien celui de la rigueur et cette révélation est accompagnée de forces terrifiantes, celles des Klipot venues se procurer un accès à la source de vie.

Il est donc nécessaire de placer une barrière avant d'ouvrir l'accès à la contemplation. Il faut un écran repoussant le mal. Il s'agit justement du voile proposé à Sarah dans notre verset, celui mettant les forces impures à distance et laissant la lumière divine à l'abri de la souillure. C'est d'ailleurs bien là le sens du voile proposé par Avimélekh dans le sens simple : en le portant elle pourra être vue sans que les hommes ne puissent réellement la contempler.

Nous pouvons comprendre sur cette base les deux approches sus-mentionnées. Il peut paraître bon comme mauvais de contempler le divin. Tout dépend de la personne, comme l'exprime Rabbi Chimone Bar Yo'haï. Un individu incapable de refouler le mal sera en péril s'il tente d'observer la présence divine, car toute la lumière obtenue sera détournée, 'has véchalom. À l'inverse, une personne en mesure d'écarter les Klipot peut profiter d'une révélation incomparable et sortir de

l'emprise de la mort pour s'inscrire dans la vie éternelle.

L'analyse du texte nous pousse à plus de précision, tant des détails importants sont discrètement évoqués. Le voile dont parle le verset concernant Sarah est estimé par le texte, il vaut 1000 pièces d'argent. Provenant de la Torah, cette valeur ne peut être anodine, comme nous allons le voir.

Si nous parlons d'une somme, cela connote naturellement l'idée d'un achat, d'une obtention. La Guémara<sup>12</sup> enseigne que lors du don de la Torah, 600.000 anges sont descendus déposer deux couronnes sur la tête des Hébreux. À cela, le **Arizal**<sup>13</sup> ajoute que Moshé s'est également vu attribuer une récompense et a bénéficié de 1000 lumières saintes qu'il a malheureusement perdues après le Veau d'or, n'en préservant plus qu'une seule. Il s'agit de la raison pour laquelle nous trouvons une altération du premier mot du livre de Vayikra :

א/וִיקָרְא, אֶל-מֹשֶׁה; וַיְדַבֵּר יְהוָה אֵלָיו, מֵאֹהֶל מוֹעֵד לְאָמֹר:  
 // Il appela Moshé et Hachem lui parla depuis la tente d'assignation en disant :

Le « א - aleph » du premier mot est en effet réduit. La lettre « א - aleph » a pour valeur numérique 1, mais peut également se vocaliser « אֵלֶף - élèph » signifiant « mille ». Moshé vient ici attester qu'initialement il avait les « אֵלֶף - élèph - mille » lumières du don de la Torah, mais que suite à la faute, elles se sont restreintes à l'image de la lettre pour ne laisser qu'un petit « א - aleph », symbole de la dernière lumière dont il dispose.

Cette perte de lumière n'étant pas le fait de Moshé, mais des Hébreux ayant fauté durant le Veau d'or, Hachem lui offre une compensation. De même que sa lumière lui est retirée, de même les couronnes déposées sur la tête des Hébreux leur sont confisquées et laissées en dépôt chez Moshé Rabbénou. Cela se produit durant la semaine, mais lorsque le Chabbat entre, alors tout retourne

<sup>12</sup> Traité Chabbat, page 88a.

<sup>13</sup> Cha'ar Hakavanot, 'Iniane Mizmor Chir Léyoum Hachabbat, page 66, tour 1.

dans l'état initial : Moshé récupère les mille lumières et rend aux Hébreux leurs couronnes.

Nous comprenons alors que le voile évoqué chez Sarah disposant d'une valeur de 1000 pièces correspond au moyen de repousser le mal environnant afin de s'adjuger l'accès aux mille sources de lumière initialement offertes à Moshé. Il est d'ailleurs intéressant de noter que c'est là le temps alloué à Adam après sa faute, pour laquelle 1000 années de vie lui ont été données afin de tenter de réparer son erreur.

Cela nous fournit une lecture intéressante de la problématique de la faute d'Adam. En effet, le texte précise la raison pour laquelle il est expulsé du jardin d'Eden<sup>14</sup> :

וַיֹּאמֶר יְהוָה אֱלֹהִים, הֵן הָאָדָם הָיָה כְּאֶחָד מִמֶּנּוּ, לְדַעַת, טוֹב וְרָע; וְעַתָּה פָּן-יִשְׁלַח יָדוֹ, וְלָקַח גַּם מֵעֵץ הַחַיִּים, וְאָכַל, וַחַי לְעֹלָם

*Hachem-Dieu dit: "Voici l'homme devenu comme l'un de nous, en ce qu'il connaît le bien et le mal. Et maintenant, il pourrait étendre sa main et cueillir aussi du fruit de l'arbre de vie; il en mangerait, et vivrait à jamais."*

La formulation concernant l'arbre de la vie est celle choisie par Rabbi Chimone Bar Yo'haï pour qualifier la conséquence de celui qui contemple la présence divine : il vivra à jamais. Qu'est-ce que cela signifie ? Pourquoi le Maître du monde refuse-t-il l'accès à cet arbre jusqu'alors permis ?

La réponse tient dans notre propos et offre une perspective nouvelle à la présence des arbres de la vie et de la connaissance. L'arbre de la vie connote l'accès au divin, la lumière absolue, tandis que l'arbre de la connaissance vient présenter le mal au monde, accueillant les Klipot. L'objectif est de consommer l'arbre de la vie et de fuir celui de la connaissance. Les yeux d'Adam doivent se porter sur le bon arbre. Seulement, en projetant son regard, au lieu de se focaliser sur la présence divine, l'arbre de la vie, Adam se laisse envahir par les forces du mal et s'oriente vers l'arbre de la connaissance. Adam ne disposait pas du voile permettant de repousser les forces du mal et elles sont parvenues à impacter sa capacité à voir le divin. Adam ne voit pas l'arbre de la vie comme il se doit et le considère sous le crible de ce que lui

autorise l'arbre de la connaissance et les forces impures qui l'habitent.

La même chose se produit au moment du Veau d'Or avec les Bné-Israël. Comme nous le disions, la faute leur a retiré les âmes supplémentaires obtenues lors du don de la Torah. En correspondance à cela, l'Adam a vécu un phénomène similaire que le **Arizal**<sup>15</sup> caractérise. Le maître explique qu'il existait trois catégories d'âmes présentes chez le premier homme. La plus sainte des trois est incompatible avec la présence du mal. Dès l'immersion des forces du mal suite à la faute, cette partie des âmes contenue en Adam s'est enfuie. La deuxième dimension est également extrêmement sainte, mais peut rester au contact du mal. La puissance de son expression la protège toutefois des effets négatifs inhérents à la faute. Ce deuxième étage des âmes présentes en Adam s'est donc maintenu en lui suite à sa transgression. Initialement, ces deux compartiments ne faisaient qu'un et c'est justement lors de la faute qu'ils se sont scindés. Enfin, une troisième et dernière catégorie d'âme se trouvait en Adam et, de par sa faiblesse vis-à-vis des deux premières, elle se retrouve aux prises avec les forces du mal.

Adam perd donc la plus haute catégorie d'âme qui le composait. Cela nous amène à une remarque du **Zohar**<sup>16</sup> qui explique que les premières tables de la Loi tirent leur source de l'arbre de la vie, tandis que les deuxièmes proviennent de l'arbre de la connaissance. Une corrélation est alors à faire au sujet des premières tables dont la source spirituelle est issue de l'arbre de la vie. **Rabbénou Ba'hayé**<sup>17</sup> rapporte : « *Il est connu que les Tables étaient en saphir et qu'elles avaient été prises du Trône de Gloire. De même, nous trouvons au sujet du Trône de Gloire*<sup>18</sup> : " *Comme l'apparence d'une pierre de saphir, une ressemblance de trône.* " *Et le mot lou'hot (Tables), en système Atbach, correspond au mot kissé (trône). C'est pourquoi la Présence divine résidait sur elles comme sur le Trône. Et puisque les Tables furent prises du Trône de Gloire, la Torah est appelée Kavod (gloire), comme il est dit*<sup>19</sup> : " *Les sages hériteront de la gloire.* " *De même,*

<sup>15</sup> Cha'ar Hapsoukim, drouch 3.

<sup>16</sup> Béréchit, page 26b, aux mots "Véinou lakobel...".

<sup>17</sup> Chémot, chapitre 31, verset 18.

<sup>18</sup> Yé'hezkel, chapitre 1, verset 26.

<sup>19</sup> Michlé, chapitre 3, verset 35.

<sup>14</sup> Béréchit, chapitre 3, verset 22.

*l'âme a sa source dans le Trône de Gloire et est appelée Kavod, comme il est dit<sup>20</sup> : " Afin que ma gloire Te loue. " Ainsi, l'âme de celui qui s'investit dans l'étude de la Torah mérite de retourner à sa source, comme il est dit<sup>21</sup> : " La Torah d'Hachem est parfaite, elle restaure l'âme. " »*

Plusieurs informations ressortent des propos du maître. D'une part, la Présence divine résidait sur les tables. Cela confirme notre approche concernant l'erreur d'Adam de n'avoir pas su « voir » l'arbre de la vie. En effet, cet arbre est la source nourrissant l'existence des tables et, de fait, lui aussi abrite la Présence divine. C'est l'incapacité à voir convenablement cette réalité qui est la cause de la faute d'Adam.

D'autre part, au moment de la faute d'Adam, les âmes les plus raffinées dont il disposait se retirent pour ne pas être imprégnées par l'erreur de l'homme. De même, au moment de la Torah, nous avons souligné l'arrivée d'âmes supplémentaires se retirant au moment de la faute. Ces âmes tirent également leur source du Trône céleste à l'image des tables. Nous comprenons alors que les tables sont l'outil de récupération, la source véritable de la vie du peuple juif.

Au moment même où Moshé redescend muni des tables, il est détenteur de deux notions. Il est non seulement accompagné des âmes perdues d'Adam, celles que nous appelons néchamot yétérot. Mais plus encore, il obtient les mille lumières dont nous parlons, celles qui sont la source de vie ultime. Cela se comprend dans la mesure où il a séjourné dans le ciel et a étudié pendant quarante jours auprès du Créateur, dont il a pu contempler la Présence dans une réalité hors de la matière. Moshé a donc accès à l'arbre de la vie, il baigne dans les 1000 lumières dont nous parlons et détient la possibilité de placer le voile repoussant le mal comme nous allons le voir.

Nos sages enseignent<sup>22</sup> : « *Rabbi Yirmiya a dit, et certains disent qu'il s'agit de Rabbi 'Hiya bar Abbah : les lettres "מ – mem" et "ס – samekh"* »

20 Téhilim, chapitre 30, verset 13.

21 Téhilim, chapitre 19, verset 8.

22 Traité Méguila, page 2b.

présentes sur les tables de la loi se tenaient par miracle ». Il faut avoir à l'esprit que l'écriture sur les tables n'était pas une simple gravure, mais transperçait la pierre de part et d'autre. De sorte, la forme de la lettre constituait un espace vide. Le « מ – mem » et le « ס – samekh » présentent une particularité : il s'agit de lettres fermées. De sorte, l'espace vide entoure un espace plein. Sur les tables, cela se traduit par un morceau de pierre présent au milieu, qui naturellement ne peut se maintenir dans le vide. La Guémara nous dévoile alors que, par miracle, les morceaux de pierre au centre de ces lettres restaient en suspension dans le vide et ne tombaient pas.

Nos sages soulignent que ces deux lettres ne sont pas choisies de façon anodine. Il s'agit des deux premières lettres du nom de l'ange du mal (ne pas prononcer) « סמאל – Sém... ». Comme tout ange, il dispose d'une source le reliant au divin, il s'agit ici des lettres « אל – el » signifiant « Dieu ». Les deux premières viennent qualifier sa mission et forment le mot « סם – sam », dont le sens est à prendre ici comme celui d'un poison. Le fait de voir ces deux lettres en lévitation dans les tables de la loi témoigne de la domination imposée au mal. Les Bné-Israël s'affranchissent de l'impact négatif du mauvais penchant. Il est alors remarquable de trouver précisément 22 fois la lettre « מ – mem (sofit) » et 2 fois la lettre « ס – samekh ». Ces deux lettres ont respectivement pour valeur numérique 40 et 60. La somme de toutes ces lettres atteint précisément 1000. Au moment de redescendre avec les tables, Moshé dispose du voile évoqué par les 1000 pièces chez Sarah. Celui-ci est à même de mettre les forces du mal de côté afin de fournir un accès sans encombre aux mille lumières.

La faute du peuple retire ce miracle et les lettres « מ – mem » et « ס – samekh » ne lèvent plus. Les âmes supplémentaires sont retirées du peuple et Moshé perd ses 1000 lumières durant les jours de la semaine. Le Chabbat est un moment de parenthèse où les âmes réintègrent le peuple et la lumière éclaire à nouveau Moshé.

C'est peut-être ce qui insinué au début de notre Paracha<sup>23</sup> :

23 Chémot, chapitre 30, verset 12.

כִּי תִשָּׂא אֶת-רֹאשׁ בְּנֵי-יִשְׂרָאֵל, לְפָקְדֵיהֶם, וְנִתְּנוּ אִישׁ  
כֶּפֶר נִפְשׁוֹ לַיהוָה, בְּפָקֶד אֹתָם; וְלֹא-יִהְיֶה בָהֶם נֶגֶף,  
בְּפָקֶד אֹתָם

*Quand tu feras le dénombrement général des enfants d'Israël, chacun d'eux paiera à Hachem le rachat de sa personne lors du dénombrement, afin qu'il n'y ait point de mortalité parmi eux à cause de cette opération.*

Le Midrach rapporte<sup>24</sup> : « *Rabbi Meïr a dit : Le Saint Béni soit-Il a pris une sorte de pièce de feu de sous le Trône de Gloire, Il l'a montrée à Moshé et Lui a dit : " C'est ainsi qu'ils donneront. "* ». Pourquoi montrer une pièce spirituelle à Moshé ? Précisément pour lui en indiquer l'objectif. Cette pièce est tirée du trône céleste, d'où proviennent justement les tables et les âmes du peuple juif. Le verset précise alors que l'objectif est de donner une demi-pièce car, ayant perdu l'âme supplémentaire, les Bné-Israël n'expriment plus que la moitié de leur potentiel. Il faut donc « racheter » leur âme. C'est pourquoi les mots « כִּי תִשָּׂא – *Ki Tissah* », peuvent également se traduire par « *lorsque tu élèveras* ». Que faut-il élever ? La suite du verset nous le précise, il s'agit du mot « רֹאשׁ – *roch* – la tête ». Le « **Hidouché Harim**<sup>25</sup> » remarque que « רֹאשׁ – *roch* – la tête » est au singulier là où nous nous attendions plutôt au pluriel. Cette erreur volontaire vient nous révéler le sens de la requête divine. Il faut relever le mot « רֹאשׁ – *roch* – la tête » en ce sens où il est nécessaire d'ajouter un rang à chacune de ses lettres. De façon spectaculaire, nous obtenons le mot « שַׁבַּת – *Chabbat* ». Lorsque les Hébreux voudront se redresser de la faute ayant causé la perte de la moitié de leur âme, ils devront donner un rachat. Ce rachat vise le trône céleste d'où sont issues les âmes. Dès lors, ils pourront atteindre la dimension du Chabbat, celle où sont réattribuées les âmes perdues pendant le Veau d'Or.

Nous pouvons maintenant tenter de comprendre si Moshé a finalement bien fait de ne pas regarder la présence divine devant le buisson. Le **Yisma'h Moshé**<sup>26</sup> explique qu'il s'agissait

vraisemblablement d'un moment où le Maître du monde présentait une épreuve à Moshé, celle de parvenir à le voir. Certes, la présence des forces du mal est terrifiante, mais Hachem attendait de Moshé qu'il fasse l'effort de les surmonter et de les repousser pour atteindre la vision divine. Il aurait alors installé cette disposition dans le monde et mis définitivement en échec les Klipot. Cette crainte de Moshé est l'erreur dont parle Rabbi Yéhochou'a Ben Kor'ha. D'un autre côté, son acte peut se voir comme positif du point de vue de Rabbi Ochaya. En effet, si Moshé avait tenté l'expérience et avait échoué, les répercussions auraient été terribles, et la sortie des Bné-Israël d'Égypte serait devenue impossible. Il a donc un mérite malgré tout. Cependant, son choix limite la portée de cette liberté. N'ayant pas supprimé le mal, elle ne sera que temporaire et non définitive. C'est pourquoi Rabbi Yéhochou'a Diskhnin ajoute que, malgré le refus et la crainte de Moshé de tenter l'expérience, il méritera tout de même d'obtenir l'éclat divin au moment du don de la Torah. Toutefois, cet accès sera temporaire et il sera ensuite à nouveau restreint, limitant Moshé à une lumière sur mille durant la semaine.

C'est pour cela sans doute qu'ensuite, il demande au Maître du monde de lui montrer à nouveau Sa présence. Ayant connu cet état, il cherche à le retrouver. N'ayant pas réellement fauté lors du Veau d'Or, il se sent à même d'affronter les forces du mal et les vaincre. Cependant, le peuple ne mérite plus cet état et dès lors, Moshé ne peut l'atteindre de son vivant.

Nous comprenons alors qu'il porte ensuite un « מְסוּחָה – *voile* » afin de couvrir cette lumière. Le **Arizal** souligne que ce mot dispose justement de la valeur numérique du mot « אֶלֶף – *aleph* » pouvant également se lire « *éléph* – mille ». Par cela, la Torah souligne la restriction des 1000 lumières à une seule. L'accès au divin étant dorénavant limité, nos sages révèlent que les parties « basses » du nom d'Hachem sont en quelque sorte en exil. C'est pourquoi les deux dernières lettres du nom « יְהוָה – *Hachem* » sont retirées, séparant le nom en « יְהוּ – *youd et hé* » d'une part et « וָהוּ – *vav et hé* » d'autre part. Cette dernière partie étant au contact du mal, elle attire la présence des Klipot de l'ange de la mort au travers des deux lettres dont nous parlions, à savoir le « מֶ – *mem* » et le « ס –

24 Tan'houma, sur Parachat Nasso, simane 11.

25 Sur Parachat Ki Tissah.

26 Sus-mentionné.

*samekh* ». Ensemble, ces lettres forment le mot « מסוה - *voile* », cet outil à nouveau utile et nécessaire afin de repousser les forces négatives et permettre l'expression de la dernière lumière dont Moshé dispose.

À la fin des temps, lorsque le mal sera repoussé, alors le voile ne sera plus de mise et les lumières pourront à nouveau pleinement s'exprimer. Les lettres restantes du nom divin, « יה – *youd et hé* » viendront nourrir exclusivement l'aspect positif de l'ange du mal, à savoir les lettres « אל – *el* ». Dès lors apparaîtra un homme dont le rôle est d'ouvrir l'accès aux portes de la connaissance et d'annoncer la délivrance du peuple. Tant que cette mission n'est pas accomplie, son nom est incomplet, tant la lettre « ו - *vav* » lui est retirée par Yaakov en gage de la tenue de sa promesse. Lorsqu'enfin il la tiendra, alors le « ו - *vav* », celui de la conjonction de coordination, viendra associer les lettres « אל – *el* » aux lettres « יה – *youd et hé* », pour former le nom « אליהו - *Éliyahou* ».

Puissions-nous mériter de voir Eliyahou venir rapidement nous annoncer le retour de la lumière, *amen véamen*.

Chabbat Chalom.

# ים של תורה Yam Chel TORAH

Conférence, Édition & Diffusion de Torah aux Francophones

**Yamcheltorah c'est près de 300 vidéos en ligne et d'articles de Torah diffusés chaque semaine sur internet, 5 livres sur la Paracha déjà parus et distribués gratuitement en France et en Israël, une Hagada commentée et illustrée accessible à tous, un podcast quotidien d'halakha, des conférences toutes les semaines, et l'espoir de multiplier encore les projets avec une étude sur les prophètes ainsi que de nombreuses autres éditions d'ouvrages gratuits à prévoir...**

Dynamisez votre table de Chabat

avec

la Collection TOME 1



Berechit



Chémot



Vayikra



Bamidbar



Dévarim

Téléchargez notre Application

disponible sur

iphone & android



Yam Chel Torah

Retrouvez les Chiourim

sur  
Youtube / Facebook

& Yamcheltorah.fr



Flashez le QR code ci-contre à l'aide de votre smartphone pour faire un don. Merci!!

**DEVENEZ  
PARTENAIRES**

**SOUTENEZ L'ASSOCIATION  
EN ENVOYANT UN DON EN LIGNE**